

**DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Unité départementale de la Haute-Garonne**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le N° SAP512978271
N° SIREN 512978271**

**et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du
code du travail**

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Le préfet de la Haute-Garonne

Constate

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - unité départementale de la Haute-Garonne le 5 septembre 2016 par Monsieur Jérôme Raynaud en qualité de Dirigeant, pour l'organisme RAYNAUD Jérôme dont l'établissement principal est situé 22 Chemin des Mottes 31180 ST GENIES BELLEVUE et enregistré sous le N° SAP512978271 pour les activités suivantes :

- Assistance informatique à domicile

Cette activité sera effectuée en qualité de prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Toulouse, le 5 septembre 2016

Pour la Directrice par intérim et par délégation,
Pour la Directrice Régionale Adjointe
Responsable de l'Unité Départementale de Haute-Garonne,
La Directrice adjointe



Nathalie CAMPOURCY